« Irlande : le peuple s'unit pour moderniser la constitution »

14/08/2013 à 14h21
(extrait) **Rédigée en 1937 durant la montée des partis facistes, la Constitution de l'Irlande n'est plus vraiment adaptée à la société irlandaise actuelle. En 2012, le gouvernement (centre droit) a créé une Convention chargée de la remettre au goût du jour.**
(…) Les participants à la Convention ont été choisis par l'agence de marketing Behaviour & Attitudes (pour qu'ils soient représentatifs du peuple irlandais). Les thèmes étudiés ont été définis par le gouvernement.

> *(…) La Convention recommande l'abaissement de la majorité électorale à 16 ans, le mariage entre personnes de même sexe, la modification de l'article incitant les femmes à ne pas travailler et la modification d'un article encourageant la participation des femmes à la vie publique.*

[lejournalinternational.fr]

————————-

Rappel : En juin 2008, les Irlandais ont voté massivement «non» au traité de Lisbonne. Ils ont été priés de revoter en 2009. Tous les moyens ont été alors mis en œuvre pour qu'ils votent "bien". Egalement rejeté en France et aux Pays-Bas, le traité de Lisbonne a été adopté en privant les peuples français et néerlandais d'un nouveau vote et en le confiant aux parlementaires.